

Hexopée

88 Rue Marcel Bourdarias

CS 70014

94146 Alfortville Cedex

Siret : 48332651800022

Tel : 01 41 79 59 59

CONSERVATION / ARCHIVAGE DES DOCUMENTS DÉMATÉRIALISÉS : QUELLES SONT VOS OBLIGATIONS DE CET ARTICLE DUPLIQUÉ ?

Date de création : 22/09/2026

Date de première publication : 22/09/2026

Date de version publiée : 22/09/2026

Ccn : CCN Transférable 1

QUELLE EST LA DURÉE DE CONSERVATION DES DOCUMENTS DÉMATÉRIALISÉS ?

Lorsque des dispositions légales ou réglementaires imposent la conservation de documents émis ou reçus dans l'exercice de l'activité, on parle de durée d'utilité administrative (DUA).

Cette durée de conservation légale ou réglementaire étant la même pour les documents physiques (format papier) ou dématérialisés est fonction du type de document. ***[Vous pourrez retrouver toutes les informations concernant cette durée de conservation dans notre article dédié.](#)***